



**Destination
France** 📍



Comité de suivi du 4 juillet 2022

**France Relance
Destination France
France 2030**



Bilan des trois volets du plan de relance

- transition énergétique
- compétitivité
- cohésion sociale

Réhabilitation parc social

1 828 logements

15,67 M€

Réhabilitation de friches

72 sites - **152** ha

32,5 M€

Verdissement
du parc automobile

14 950 primes

21 786 bonus

Réhabilitation parc privé

54 460 dossiers

166 M€

Aides construction durable

76 permis de construire

3 M€ (2021)

Eau et biodiversité (AESN)

41 projets

8,17 M€

Réhabilitation bât. publics

77 M€ État

85 M€ collectivités

Pistes cyclables

13 projets

4,9 M€

Aides de l'Ademe

284 dossiers

157,3 M€

Soutien projets industriels

178 projets

124,5 M€

Industrie du futur

480 dossiers

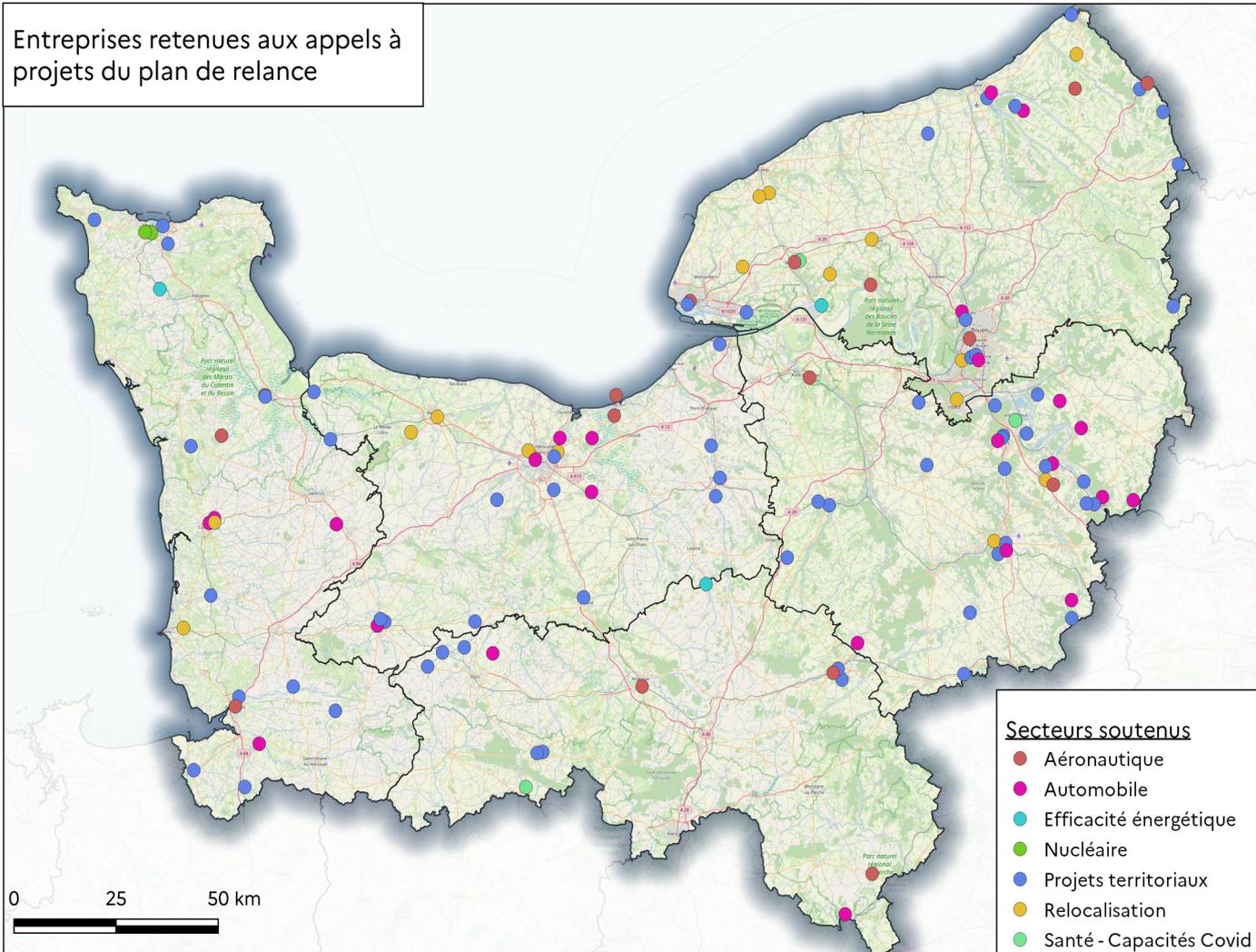
47,5 M€

Numérisation des TPE

3 464 bénéficiaires

1,7 M€

Entreprises retenues aux appels à projets du plan de relance



Aides à l'apprentissage

59 604 contrats

Contrats de
Professionalisation

5 739 contrats

Aides à l'embauche

21 670 aides

Entrées en PEC

2 556

Entrées en CIE

6 874

Place IAE

7 569



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fonds Tourisme Durable

Présentation du dispositif et de ses évolutions à compter
du 1^{er} juillet 2022

50 M€ sur 2 ans pour soutenir les démarches vers un tourisme durable



■ Volets 1 et 2 = Restauration et Hébergements ■ Volet 3 = Slow tourisme

Financement de partenaire et guichet d'aides

TPE/PME

Hébergements et Restauration en zone rurale

Liste fermée d'actions éligibles

Diagnostic environnemental et plan d'action gratuit

Financement d'investissements 5 000 à 200 000 €

plafonné à 80 % des investissements : prévention déchets, couvertures, végétalisation, économies d'eau, isolation, vélos cargo, éclairages LED...

Appel à projets national

TPE/PME

Zone rurale

Projet répondant à 4 piliers du slow tourisme

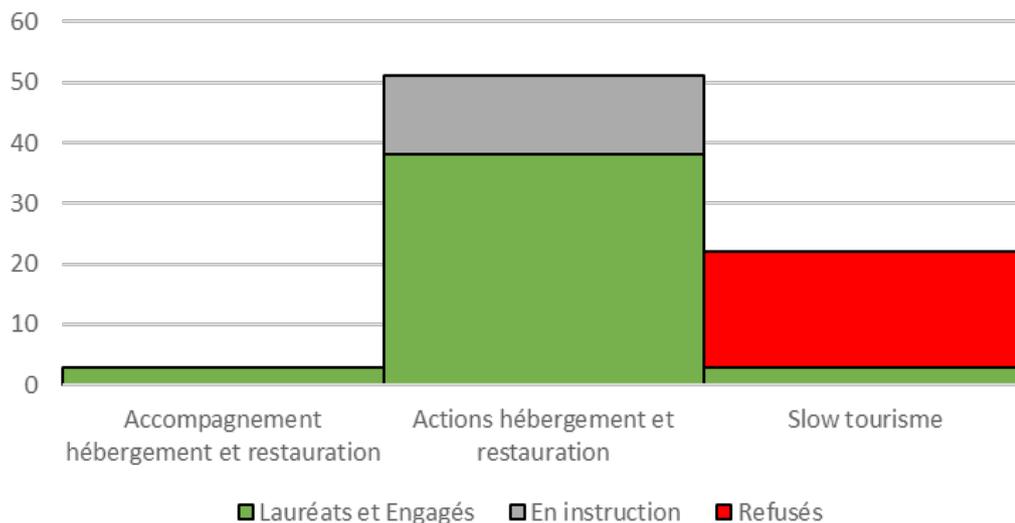
Avis d'un opérateur touristique sur la pertinence du projet

Aide au diagnostic ou à la réalisation plafonnée à 200 000 € et 70 % des dépenses

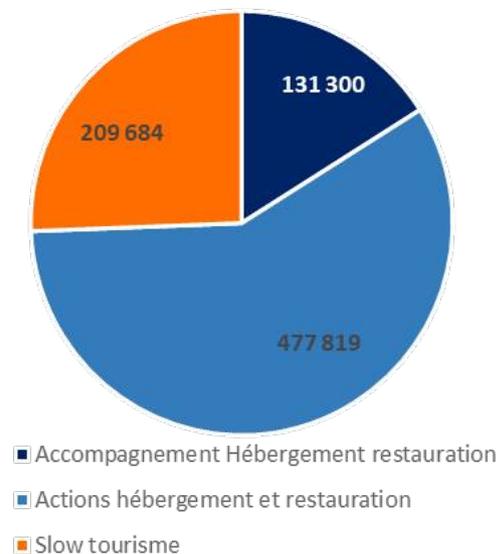
Bilan au 28 juin 2022 en Normandie : 44 dossiers engagés pour 818 803 € d'aide



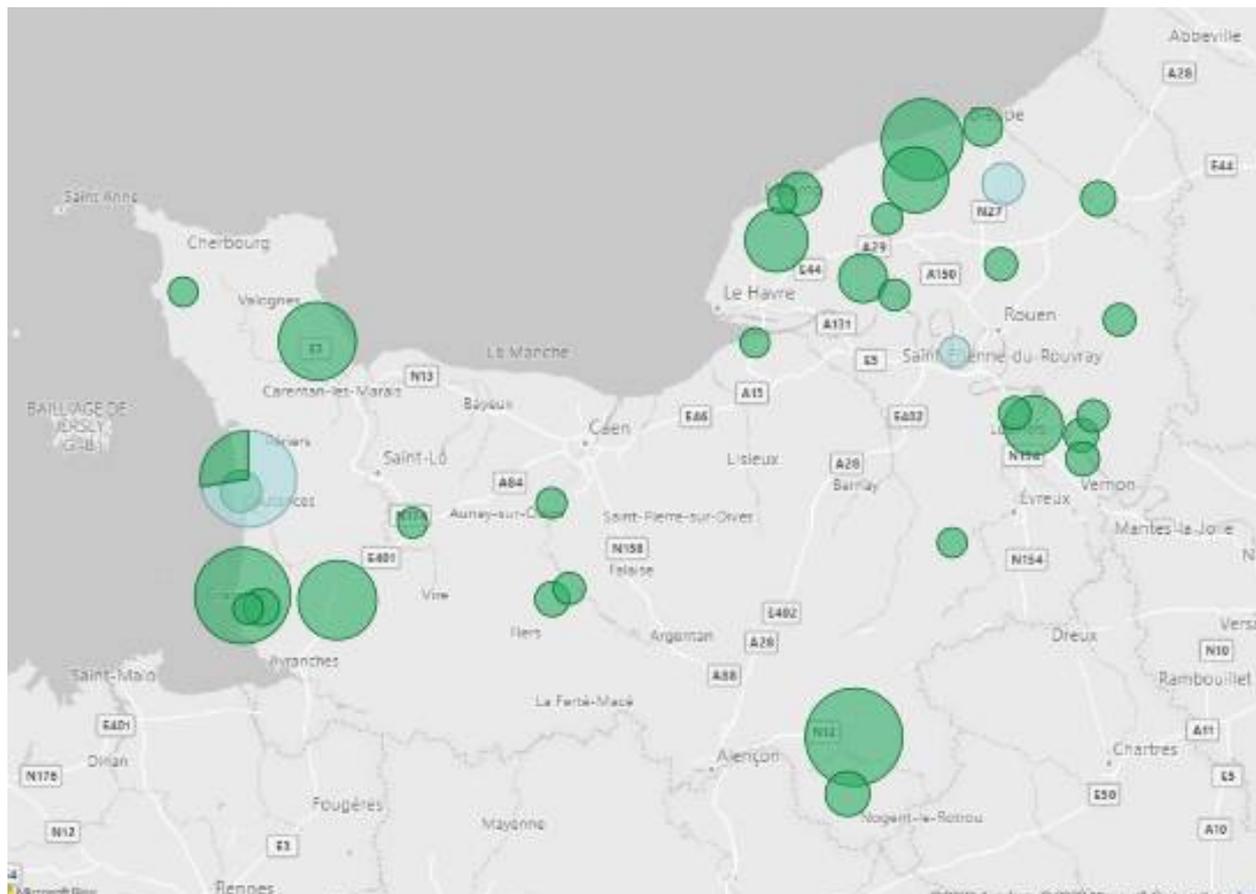
Nombre de dossiers déposés



Montants engagés €



Bilan au 28 juin 2022 en Normandie : localisation des opérations aidées



Zoom sur les lauréats Slow Tourisme



Stéphanie HEISSAT, Colombiers sur Seulles (14)

Ecolieu les Terres de l'Être en Normandie: lieu d'alliance de l'homme, des animaux et de la Nature pour des séjours expérientiels et immersifs.

Aide France Relance 90 160 €

Anne THIEBOT GOLF PAYSAN, Flamanville (50)

Développer une offre en hébergement insolite, dans un cadre naturel boisé de 2 hectares, permettant une immersion totale dans la nature propice au ressourcement.

Aide France Relance 59 394 €

Fédération française de Voile – dossier inter-régional

L'apprentissage d'une technique n'est pas le but premier, le support devient un moyen de découverte de l'environnement naturel et patrimonial du site. Les sorties comprennent des pauses ou des escales, des temps d'exploration...

Aide France Relance 64 370 €

Pérennisation du dispositif

- Dispositif pérennisé à partir du 1^{er} juillet 2022 dans le cadre de **Destination France**, plan de reconquête et de transformation du tourisme
→ Budget de 70 millions d'euros de 2022 à 2024
- Articulation similaire :

Volets 1 et 2. Restaurants et hébergements touristiques

- ✓ Modalités identiques
- ✓ Extension des communes éligibles (intégration des communes de densité intermédiaire de moins de 20 000 habitants)
- ✓ Révision de la liste des actions financées (critères plus exigeants sur les équipements électriques)

3. Formes émergentes du tourisme

(slow tourisme, agritourisme, écotourisme)

- ✓ Format en construction, différent de l'appel à projets précédent
- ✓ Lancement prévu en 2023

Destination France 📍

Plan de reconquête et de transformation du tourisme



Destination France 📍

Plan de reconquête et de transformation du tourisme



1^{re}

destination mondiale
avec 90 millions de touristes
étrangers en 2019 (+ 4 %)

3^e destination

en termes de recettes internationales
avec 57,9 milliards d'euros en 2019



8 %

du PIB français

442 millions de nuitées

180 milliards d'euros
de consommation touristique

Près de **16 milliards d'euros**
d'investissements touristiques



2 millions

d'emplois directs
et indirects

Un plan à 10 ans avec un double objectif :

- Établir durablement la place de la France en tant que première destination touristique mondiale ;
- Conquérir la première place en termes de recettes touristiques.

Un plan en 5 axes (20 mesures):

- Conquérir et reconquérir les talents ;
- Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre ;
- Valoriser et développer les atouts touristiques français ;
- Répondre aux enjeux de transformation du secteur ;
- Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché.

Destination France

Plan de reconquête et de transformation du tourisme

1,9 Mds € pour les 3 prochaines années
dont près de **600 M€** de crédits budgétaires
avec un fonds territorialisé de **150 M€.**

Destination France

1,3 Mds€

de Bpifrance et de la Banque des Territoires :

- 750 M€ de prêts tourisme
- 500 M€ de prêts relance tourisme
- 60 M€ d'investissements pour l'hôtellerie restauration

Axe 1 – Conquérir et reconquérir les talents		Crédits (M€)
M1 – Campagne de communication et de valorisation des métiers		10,00
M2 – Guichets d'accueil et d'orientation des saisonniers		
M3 – Réseau d'excellence des écoles du tourisme		8,00
Axe 2 – Résilience et montée en qualité de l'offre		
M4 – Soutien à l'investissement – prêts et fonds propres		1 312,50
M5 – Simplification du cadre réglementaire		
M6 – Soutien aux acteurs du tourisme d'affaires et d'événementiel		100,00
M7 – Mécanisme de réassurance publique pour les OVS		165,00
M8 – France Tourisme Observation et données touristiques		6,10
M9 – Départ en vacances des Français en situation de précarité		50,00
Axe 3 Valoriser et développer les atouts touristiques		
M10 – Soutenir et développer les atouts touristiques français		51,00
M11 – valoriser et renforcer l'offre d'ingénierie touristique		55,00
Axe 4 – répondre aux enjeux de transformation du secteur		
M12 – Elargir et renforcer le Fonds tourisme durable		70,00
M13 – Accompagner la transition de l'habitat de plein air		4,00
M14 – Moderniser et verdir les classements des hébergements		
M15 – Outils pour réduire l'empreinte écologique du secteur		1,30
M16 – Investir dans les infrastructures touristiques durables		44,00
M17 – Soutenir et faire rayonner la <i>Tourism Tech</i>		5,60
M18 – Accompagner la transition écologique des TPE-PME		4,00
Axe 5 – Promouvoir la destination France		
M19 – Actions de communication et de promotion		20,00
M20 – Tirer profit des grands événements sportifs		
TOTAL		1 906,50

Mesures relevant du Fonds Destination France territorialisé

Destination France : ministères et opérateurs concernés :

- Ministère de l'Économie, ministère du travail, ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ministère de l'enseignement supérieur, ministère de la transition écologique, ministère des outre-mer ;
- Bpifrance, Caisse des dépôts, Atout France, ANCT, Cerema, Ademe, OFB...

Accompagnement de l'ingénierie touristique :

- **FNADT** (336 387 € en 2022 pour la Normandie) ;
 - **Marché d'ingénierie de l'ANCT** (lot d'appui au cadrage, au montage et au pilotage d'un projet de développement touristique) ;
 - Lancement d'AAP par **Atout France** ;
 - Lancement d'**AMI « Aménagement touristique durable »** par la DHUP – mobilisation de 3 dispositifs : l'Atelier des territoires, le Projet Partenarial d'Aménagement et l'EcoQuartier
- 3 projets par an pour chaque dispositif (10 M€ sur 3 ans)
- candidatures à transmettre par les préfets de département avant le 16 août 2022 – jury de sélection des lauréats début septembre 2022

Mise en valeur du patrimoine et aménagement des sites naturels :

- Crédits déconcentrés du fonds Destination France pour accélérer les investissements permettant la préservation de la biodiversité marine ;
- Déploiement des mouillages écologiques pour la petite plaisance + grande plaisance (Méditerranée) ;
- 4 M€ en 2022 à ventiler entre les façades maritimes.

Prolongement de l'AAP Slow tourisme (France relance) :

- Fonds tourisme durable de **50 M€** mis en place en 2021 ;
- Fonds porté à **70 M€** avec destination France ;
- AAP « Slow tourisme » lancé en 2 vagues en 2021 (Ademe)
4,7 M€ d'aides – 521 dossiers déposés – 73 lauréats

Objectifs AMI « Fonds tourisme de savoir-faire » (DGE) :

- développer, au plan national, une filière touristique permettant de valoriser le savoir-faire français, les produits fabriqués en France et les territoires, souvent hors des circuits touristiques classiques ;
- doubler d'ici 5 ans le nombre d'entreprises ouvertes au public et accroître la part des PME et des ETI.

Mise en œuvre de l'AMI « Tourisme de savoir-faire » :

- AMI destiné aux Régions pour abonder et déployer un fonds destiné à accompagner les entreprises ;
- Dotation de 5 M€ (part État) à diviser en fonction du nombre de régions qui seront candidates à l'AMI ;
- Réponses AMI : oct 2022 ;
- Conventionnement jusqu'en juin 2023 ;
- Déploiement du fonds de 2023 à 2025.

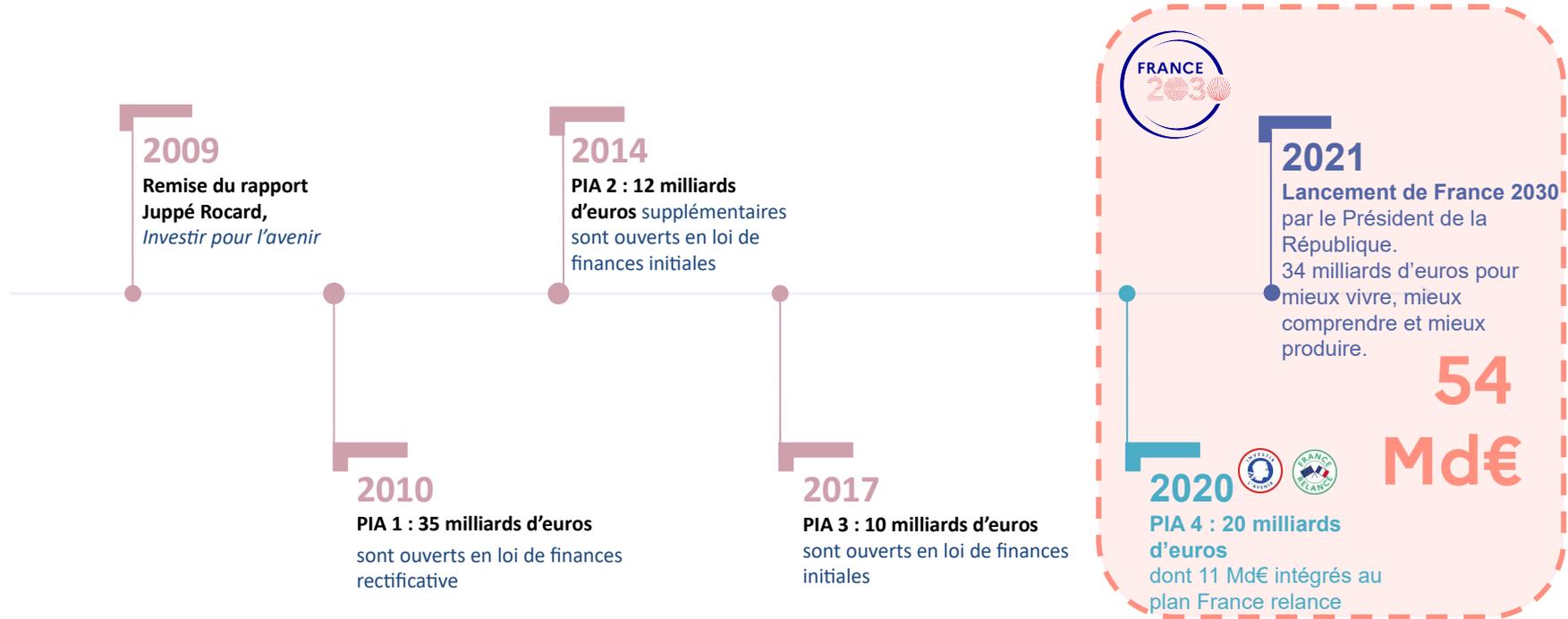


FRANCE 2030



FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

10 ans d'expérience, 4 programmes successifs



France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain.**
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : **54 Md€ seront investis** pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (BPI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

FRANCE 2030 : Principes

- 50% des crédits de France 2030 sont consacrés à la **décarbonation** (**0 dépense défavorable** à l'environnement) ;
- 50 % de France 2030 sera consacré aux **acteurs émergents** ;
- Accepter la prise de **risque** et l'échec ;
- Investissements dans **l'innovation** ET dans **l'industrialisation** (changement de doctrine par rapport aux investissements d'avenir) ;
- Les enveloppes pourront toutes évoluer en fonction des besoins ;
- La **gestion interministérielle** est assurée par le **SGPI**.

MIEUX PRODUIRE – objectifs de France 2030 (5/10)

Favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035 et soutenir l'innovation de rupture dans la filière

- Appui au développement du SMR (*Small nuclear reactor*)
- Stratégie d'accélération « filière nucléaire »
- Développement de réacteurs nucléaires innovants

**1
Md€**

Devenir le leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables en 2030

- Stratégie d'accélération « Technologies avancées pour les systèmes énergétiques », développement et industrialisation des EnR
- Stratégie d'accélération « Hydrogène décarboné »

**2,3
Md€**

Décarboner notre industrie afin de respecter notre engagement de baisser de 35%, entre 2015 et 2030, les émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur

- Stratégie d'accélération « Décarbonation de l'industrie »
- Acier, ciment et chimie verts

**5
Md€**

Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides chaque année

- Production de véhicules connectés 0 émission
- Stratégie d'accélération « Batteries »
- Stratégie d'accélération « Digitalisation et décarbonation des mobilités

**2,6
Md€**

Produire en France le premier avion bas-carbone

- Concevoir un avion bas carbone pour 2035
- Investissements dans les carburants durables

**1,2
Md€**

MIEUX VIVRE – objectifs de France 2030 (3/10)

Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire

- Engager la troisième révolution agricole et construire les chaînes alimentaires de demain
- Stratégie d'accélération « Alimentation durable et favorable à la santé »
- Stratégie d'accélération « Systèmes agricoles durables et équipements pour la transition écologique »

1,5
Md€

Produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers et les maladies chroniques, et créer les dispositifs médicaux de demain

- Produire 20 biomédicaments
- Plan dispositifs médicaux
- Stratégie d'accélération « Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes »
- Stratégie d'accélération « Maladies infectieuses (ré)émergentes et menaces NRBC »
- Stratégie d'accélération « Santé numérique »

3
Md€

Placer la France en tête de la production des contenus culturels & créatifs, et des technologies immersives

- Développer des studios de tournages, post production, technologies immersives, réalité virtuelle, formations
- Stratégie d'accélération « Industries culturelles et créatives »

0,6
Md€

MIEUX COMPRENDRE – objectifs de France 2030 (2/10)

Prendre toute notre part dans l'aventure spatiale

- Faire émerger une offre française de lanceurs réutilisables, acteurs du Nouvel Espace et constellation connectivité

1,6
Md€

Investir dans le champ des grands fonds marins

- Explorer les fonds marins

0,3
Md€

AAP et AMI en cours

- **57** appels à projets ou appels à manifestation d'intérêts actuellement en cours :

Hydrogène (1), Formation et enseignement (3), **matériaux durables (9)**, **Culture (6)**, transports (5), enseignement supérieur (1), agriculture et alimentation (2), Spatial (3), **production d'énergie décarbonée (7)**, décarbonation et hydrogène (3), **Santé (7)**, industrialisation (1), structurel (1), véhicules électriques (1), agriculture alimentation bois (2), intrants (1), innovation et start-up (2), numérique (1).

<https://www.gouvernement.fr/les-dispositifs-du-pia-et-de-france-2030>

Gouvernance locale pour le suivi de France 2030

- **Comité de suivi régional France 2030** (présidence préfet de région)
Fréquence biannuelle
- **Cellules thématiques** pour l'ensemble des secteurs stratégiques (co-animation État/région)
Toutes les 6 à 8 semaines
- **Comité de pilotage** (services de l'État)
Fréquence trimestrielle